

« Réveillez le mécène qui sommeille en vous »



Isabelle Sequeira PROFESSEUR À L'EDHEC – RESPONSABLE
« CULTURE & SOCIÉTÉ », DIRECTEUR DU MSC. IN ARTS & NGO MANAGEMENT

Le mécénat ne laisse donc pas indifférents les dirigeants du Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit bien de l'aide financière apportée à une cause et non du soutien financier pour raison publicitaire, appelé sponsoring. Attention à ne pas confondre deux mots plus cousins que frères. Conformément au constat national, c'est le pilier « solidarité » qui, en temps de crise, emporte la mise ce qui est plutôt rassurant. Suivent dans la foulée la culture et le sport.

Pourtant, apparaît nettement une carence d'information. Nous ne serions pas assez nombreux à connaître les modalités d'application qui régissent l'action de mécénat.

Nous semblons ignorer que depuis le 1^{er} août 2003, Jean-Jacques Aillagon, alors ministre de la Culture, a fait promulguer une loi qui propulse la France au premier rang des pays d'Europe où il fait bon fiscalement être mécène. Sans enlever le mérite aux philan-

thropes particuliers ni aux entreprises donatrices, bien au contraire, il faut néanmoins avouer qu'en temps de crise, les donations sont devenues volatiles. Qui n'a pas déjà entendu un porteur de projet humanitaire, culturel ou sportif, craindre la non reconduction d'un don.

Osez le « capital altruiste » !

Depuis 2007, un nouveau concept émerge qui pourrait bien emboîter le pas au mécénat d'entreprise. Il s'agit d'aider le développement des causes humanitaires en les dotant de moyens financiers plus importants à travers l'accès au capital d'entreprises privées. On parle alors d'entreprises altruistes qui sont comme les autres, avec les mêmes contraintes économiques de performance et de rentabilité. Sauf qu'à un moment de leur développement, souvent au moment de leur création, des actionnaires ont décidé qu'une partie du capital serait donnée à une cause humanitaire qu'ils choisissent. Quand on sait

que les ONG ont presque toujours été financées par de simples dons, il est intéressant de savoir pourquoi il est important d'agir en capital.

Le capital fournit un effet de levier financier incomparable, lequel profite uniquement au développement de l'action économique privée et l'action humanitaire n'y a quasiment jamais accès. Dans ce schéma de structuration ou de restructuration financière du capital, l'entreprise est mécène, d'emblée !

A Lille, Thierry Klein, DG de Speechi est un remarquable ambassadeur du concept. Il a intégré à son capital une ONG rwandaise qui promeut la protection des gorilles. Aucune relation entre son champ d'expertise entrepreneuriale – il est le premier éditeur français de tableaux interactifs nomades – et la cause défendue par l'ONG actionnaire. Sauf que, à y regarder de plus près, la survie des gorilles des montagnes concerne notre humanité plus qu'on ne l'imagine ■